



Flash cultures n°20 - Mardi 14 juin 2022

Avec le soutien financier de :



Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.

La semaine dernière, un agriculteur rencontré lors d'une visite d'essais m'a dit sa surprise de voir un Flash Cultures aussi court. Il regrettait probablement qu'il n'y ait pas plus d'information mais sous entendait peut-être avec un peu de malice que ça n'avait pas dû me donner beaucoup de travail.

Effectivement, il était court et ça été plus rapide que les bulletins précédents. À l'approche de la moisson, l'observation des cultures se raréfie et il ne reste plus que les cultures de printemps. Il y a donc moins de sujets à traiter. De plus, la CA39 a choisi de ne plus faire et depuis déjà pas mal d'années d'expérimentations sur les produits phytosanitaires (type de produit, dose...). Il n'est donc pas toujours aisé de communiquer sinon de répéter ou recopier de l'info que chacun peut trouver ailleurs.

Je me fais souvent le reproche que je suis trop long dans mes Flash Cultures et que je ne vais pas assez à l'essentiel. Mais je conçois le Flash Cultures comme un outil d'aide à la décision, à la réflexion. Et non un bulletin de préconisation explicite où il est dit uniquement s'il faut intervenir ou pas et avec quoi sans oublier les « couches »

réglementaires. L'agriculteur doit rester le décideur de ses interventions même si je trouve tout à fait normal que dans certaines situations ce dernier délègue totalement le pouvoir de décision.

Je profite aussi de ces bulletins « courts » qui me laissent un peu de place pour aborder des sujets plus généraux, d'actualité. La semaine précédente, j'avais abordé la vente au champ de la paille de céréale. J'ai encore quelques idées pour les semaines à venir ...

Mais je suis très heureux d'avoir eu l'avis de cet agriculteur. Je me suis dit « y en a au moins un qui l'a vu », car j'ai rarement des retours d'agriculteurs. Je sais que dans mon métier, il vaut mieux ne pas avoir de retour. Comme un ancien me l'avait dit « si on ne te dit rien, c'est que ça va. Par contre, quand ça ne va pas tu le sais très vite ».

Reste que cet agriculteur ne va pas encore y trouver son compte cette semaine, de plus il ne cultive pas de maïs. Mais pour la semaine prochaine ça devrait être plus long et fourni.

SOJA

* Stade :

Début floraison pour la majorité des parcelles.



Photo 1 : Pieds atteints de rhizoctone, moins développés, jaunes, feuille qui commence à sécher ...



Photo 2 : Nécroses brun-rouge sur collet



Photo 3 : Stade ultime, pieds secs

MAÏS

* Stade :

11 à 15 feuilles pour les semis de la mi-avril à début mai.

* Pucerons :

Leur présence reste très faible et constante, aux environs de 1 puceron par plante, que ce soit *Metopolophium dirhodum* ou *Sitobion avenae*.

* Pyrale :

Les captures dans les pièges à phéromones sont en régression cette semaine mais le nombre de parcelles concernées reste le même que la semaine dernière. Voir tableau 1 ci-dessous. Aucune ponte de pyrale n'a été observée jusqu'à ce jour. Il est donc encore trop tôt pour intervenir pour les parcelles à risque où un traitement chimique est prévu. Voir rappel ci-dessous. Cela pourrait être la semaine prochaine. Voir bulletin de santé du végétal.



Photo 4 : Ponte de pyrale qu'il faut rechercher sous les feuilles de maïs à Saint-Lothain en 2020

Compte-tenu de la hauteur des maïs, certains voudront intervenir cette semaine car après il ne sera plus possible de passer avec leur propre matériel. Cette intervention est vivement déconseillée car, trop précoce, elle a de forte chance d'être inefficace ou moins efficace, y compris avec du CORAGEN. Mais aussi parce que les températures annoncées pour cette semaine sont trop

élevées. Adressez-vous à un entrepreneur ou un agriculteur qui a le matériel adapté.

Rappel : analyse du risque et traitement chimique

Depuis de nombreuses années, nous ne trouvons plus de parcelles infestées de pyrales lors de la récolte fourrage ou grain, et pourtant ce ne sont pas les parcelles non traitées qui manquent. Le risque de dégâts de pyrale est donc faible en plaine du Jura. Bien évidemment, si vous avez eu une ou plusieurs parcelles, bien touchée(s) par la pyrale l'année dernière, il faudra prendre en compte ce risque si vous avez semé du maïs sur ces mêmes parcelles ou dans les environs. On a pour habitude de dire qu'il est inutile de protéger les maïs ensilage et que pour les maïs grain, il vaut mieux protéger ou au moins les parcelles récoltées tardivement. Mais avec des dates de semis de plus en plus précoces, un temps de plus en plus chaud, et des récoltes de plus en plus précoces, le risque diminue encore. Chaque année, la quantification du nombre de larves par pied fin septembre voire début octobre dans les parcelles non traitées est un élément incontournable pour faire une analyse du risque. Pensez-y.

En cas de traitement, deux possibilités de lutte. Celle à l'aide de trichogramme qui préserve l'environnement maïs qui depuis de nombreuses années n'est pas aussi efficace que la lutte chimique. Si l'on a déjà peu de pyrale et que l'on utilise un moyen de lutte moyennement efficace, cela vaut-il encore le coup d'intervenir ?

Et l'autre, que l'on qualifie de chimique, généralement avec des insecticides sous forme liquide. Pour ce type de produit, deux éléments essentiels sont à retenir. D'une part, ils doivent être positionnés au stade « larve baladeuse » pour être efficaces. Il est donc encore trop tôt pour intervenir puisque l'on n'a pas encore trouvé de pontes. D'autre part, ces insecticides n'ont pas tous le même impact sur la faune auxiliaire. On peut dire d'une certaine manière que le Coragen, c'est ce qu'il se fait de mieux et que les pyréthrinoides, c'est ce qu'il se fait de pire. Les insecticides sous forme micro-granulés tel que le Sherpa 2 GC se situent entre les deux.

TOURNESOL

* Stade :

Bouton étoilé de plusieurs cm de diamètre pour les dates de semis comprises entre fin mars et mi-avril.

Tableau 1 : Evolution des captures de pyrales dans réseau de parcelles de la Chambre d'Agriculture du Jura

| Date Lieu | Capture pyrales dans piège à phéromones | | | |
|---------------------|---|-----------|-----------|----------|
| | 23/05 | 31/05 | 07/06 | 13/06 |
| Vincelles | 1 | 9 | 15 | 0 |
| Lombard | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Sellières | 0 | 1 | 0 | 2 |
| Brainans | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Asnans | 0 | 4 | 2 | 1 |
| Santans | 0 | 0 | 1 | 2 |
| Gevry | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Rochefort/ Nenon | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Total | 1 | 14 | 19 | 6 |